

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

SÉANCE RÉGULIÈRE

15 MAI 2002

PROCÈS-VERBAL

4^{ième} SÉANCE

DATE : Le 15 mai 2002

HEURE : 17 h

LIEU : Maison du citoyen, salle des comités

PRÉSENCES : **Membres**

M. Marc Bureau, président, conseiller district 5
Mme Denise Laferrière, vice-présidente, conseillère district 8
M. R Alain Labonté, conseiller district 2
M. Serge Forget, citoyen
Mme Miriam Lynch, citoyenne
M. François Roy, citoyen

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

Personnes ressources

M. Pierre Marcotte, chef de division, programmes et projets
M. David Leclerc, coordonnateur de programmes
M. Charles Hoffman, programmes et projets
M. André Croteau, chef de division, transactions immobilières

Autres

Mme Lucie Tassé
Mme Nathalie Sauv 
M. Robert Gratton

ABSENCES MOTIV ES :

M. Jean-Fran ois Gagn , citoyen
Mme Dominique Godbout, citoyenne
M. Benoit Mottard, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PR SIDENT

SECRET AIRE

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 4^{ième} SÉANCE TENUE LE 15 mai 2002

1. Ouverture

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 30 et souhaite la bienvenue à tous et souligne la présence de madame Lucie Tassé qui a été sollicitée pour remplacer monsieur Jean-François Gagné membre démissionnaire.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé en déplaçant l'article 7 « Présentation d'un projet de 50 logements » à la toute fin de l'ordre du jour et en ajoutant au varia 9 a) le sujet « La visite du ministre Jacques Côté » et au varia 23 a) le sujet « 20^{ième} anniversaire de Logemen'occupe ».

3. Programme de supplément au loyer (suivi du PV du 20 mars)

Madame Nathalie Sauvé de l'Office municipal d'habitation de Gatineau dépose un tableau synthèse sur les statistiques concernant le nombre d'appels relatifs à la demande de logement. Elle présente également le nombre des demandes complétées et admissibles au 15 mai 2002.

On souligne qu'il serait intéressant d'avoir l'origine des appels. On mentionne aussi qu'un « guichet » unique devrait être mis en place.

Mme Sauvé trace ensuite un portrait du programme d'aide aux ménages sans logis et de ces trois volets soit le supplément au loyer, l'aide directe aux municipalités et l'aide aux projets spéciaux.

On suggère de préparer un projet de résolution afin que le conseil municipal de la ville de Gatineau accepte de participer financièrement (0,25 \$ par habitant) au budget d'urgence relatif à l'hébergement temporaire relié à la crise du logement.

On s'interroge à nouveau sur la problématique du transfert des pouvoirs et responsabilités du gouvernement du Québec vers les municipalités.

Plusieurs préoccupations sont soulevées et seront transmises au ministre Côté lors de son passage dans la région au cours de la semaine du 20 mai 2002 dont la durée du programme, la contribution demandée aux ménages, le loyer médian, etc.

De plus, on mentionne qu'une résolution a été adoptée, le 23 avril 2002, par le conseil de la ville de Gatineau demandant au gouvernement de reconduire le programme d'urgence de supplément au loyer. Enfin, des critères pour déterminer les ménages prioritaires admissibles au programme d'urgence ont été identifiés par un groupe de travail.

4. Hébergement temporaire (suivi du PV du 20 mars)

Tel que spécifié au point précédent, un projet de résolution sera préparé en vue de préciser la participation financière (0,25 \$ par habitant) de la ville de Gatineau au budget d'urgence relatif à l'hébergement temporaire relié à la crise du logement.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 4^{ième} SÉANCE TENUE LE 15 mai 2002

5. Budget de la Commission permanente sur l'habitation

Les prévisions 2002 des dépenses des comités et commissions relevant du Service d'urbanisme sont brièvement présentées. On explique que la Commission permanente sur l'habitation prévoit des dépenses de 11 300,00 \$ réparties de la façon suivante : Congrès et colloques 1 500,00 \$, déplacement 4 000,00 \$, frais postaux 550,00 \$, abonnements 250,00 \$, repas 4 000,00 \$ et visite des projets 1 000,00 \$.

6. Projet de construction de logements sociaux – secteur du Ruisseau (dimension de logement, implantation et contribution municipale)

On mentionne que la dimension des logements du projet de la rue FX Bouvier est acceptable et surtout conforme aux normes et exigences. De plus, on souligne que l'implantation des bâtiments a été modifiée.

7. Présentation d'un projet de 50 logements – secteur de l'hôpital

Sujet reporté à la fin de la présente séance.

8. Présélection de projets

On explique que l'enveloppe budgétaire disponible n'est pas suffisante pour réaliser tous les projets présentement connus. Une mise à jour des projets sera effectuée afin qu'une certaine répartition territoriale des projets puisse se faire. On rappelle que la ville de Gatineau pourrait obtenir une enveloppe budgétaire supplémentaire pour réaliser certains projets compte tenu de la volonté des autres régions du Québec.

9. Varia

- a) La visite du ministre Jacques Côté

On souligne que le ministre Jacques Côté, responsable de la Société d'habitation du Québec, visitera la ville de Gatineau au cours de la semaine du 20 mai 2002.

10. Période de questions des citoyennes et citoyens

Monsieur Robert Gratton, représentant d'une coopérative d'habitation offre à nouveau ses services pour travailler à l'identification des solutions relatives aux baux emphytéotiques. Monsieur Gratton souhaite également d'obtenir des informations sur les programmes de subventions de la ville de Gatineau et de la SHQ.

11. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2002

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2002 est approuvé tel que présenté.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 4^{ième} SÉANCE TENUE LE 15 mai 2002

12. Signature du procès-verbal de la séance du 17 avril 2002

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2002 est signé par le président.

13. Suivis du procès-verbal de la séance du 17 avril 2002

Aucun commentaire n'est formulé.

14. Demande d'avis juridique sur les règles d'éthiques et conflits d'intérêts

On souligne qu'une demande d'avis juridique sur les questions des règles d'éthiques et conflits d'intérêts a été transmise, le 7 mai 2002, au directeur du Module aménagement et développement du territoire de la ville de Gatineau. On mentionne que l'avis juridique devrait être disponible lors de la prochaine séance de la commission prévue le 12 juin 2002.

15. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée de la commission aura lieu mercredi 12 juin 2002.

16. Démission et remplacement d'un membre citoyen

Monsieur Marc Bureau mentionne que monsieur Jean-François Gagné a soumis sa démission au sein de la commission. Madame Lucie Tassé, également membre de la Corporation des propriétaires d'immeubles du Québec (CORPIQ), a été sollicitée pour combler le poste laissé vacant suite à la démission de monsieur Gagné. Une résolution à cet effet a été préparée et sera adoptée par le conseil au cours d'une prochaine séance.

17. Rencontre syndicat de l'Alliance de la fonction publique – investissement d'éthique

On mentionne qu'une rencontre a eu lieu entre des représentants du fonds de retraite du syndicat des employés de l'Alliance de la fonction publique et des représentants de la commission. On désire obtenir des informations sur les différents programmes de constructions d'habitation et explorer les possibilités d'investissement du fonds de retraite. On souligne que le potentiel est important et que certaines actions ont été et seront entreprises à cet effet.

18. Correspondance SHQ municipalité participante

On mentionne qu'une invitation a été adressée à madame Marie Lise Côté directrice du soutien aux organismes communautaires à la Société d'habitation du Québec.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 4^{ième} SÉANCE TENUE LE 15 mai 2002

Madame Côté a été invitée à rencontrer les membres de la commission afin d'aborder certains sujets dont le besoin de formation sur le montage de projets, les mécanismes d'analyses, la loi 49, la rénovation de logements sociaux, etc.

19. Demande d'aide financière : Les habitations partagées de l'Outaouais urbain inc.

On convient qu'une lettre sera préparée par le chef de la division programmes et projets du Service d'urbanisme à l'attention de la directrice des Habitations partagées de l'Outaouais urbain. Dans cette lettre, on expliquera les possibilités des programmes existants.

20. Demande d'appui pour le Centre d'action bénévole Accès

On informe les membres de la commission que cette demande a été transmise au directeur du Service des loisirs, sports et vie communautaire de la ville de Gatineau.

21. Plan d'action – dossier de relocalisation du Gîte-Ami

On trace le portrait de l'état de la situation du dossier du Gîte-Ami et on résume le contenu d'une lettre adressée par le maire aux membres du conseil municipal (concertation du milieu, consensus sur le maintien du Gîte-Ami, rencontre du Gîte-Ami et de la Corporation de gestion communautaire, dépôt d'un plan d'affaire, formation d'un comité technique de travail, recommandation de la Commission permanente sur l'habitation, décision du conseil).

On demande que les dépenses de la ville soient minimisées, de profiter des programmes existants et d'examiner la possibilité d'échange de terrains entre la ville et la CCN.

22. Salubrité des logements

Plusieurs préoccupations sont soulevées dont l'insuffisance du personnel en place pour faire appliquer la réglementation, l'importance d'avoir un bon inventaire sur l'état du logement, l'absence d'une politique sur l'habitation, la révision des outils réglementaires et l'application des règlements.

23. Varia

a) 20^{ième} anniversaire de Logemen'occupe

On mentionne que l'année 2003 marquera le 20^{ième} anniversaire de Logemen'occupe. Lors de cette occasion les responsables de Logemen'occupe aimeraient organiser des États généraux sur le logement. On espère que la commission supportera cette initiative et qu'elle participera activement à son organisation, sa tenue et son suivi.

Une recommandation sera préparée pour la prochaine séance de la commission.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 4^{ième} SÉANCE TENUE LE 15 mai 2002

b) Présentation d'un projet de 50 logements – secteur de l'hôpital

Après avoir divulgué la nature de son intérêt dans ce dossier monsieur Serge Forget quitte la séance à 22 h 15.

On présente un projet de 48 logements répartis dans deux immeubles de 24 unités chacun élaboré par la corporation sans but lucratif « Les Services de gestion en habitation populaire ». Le projet vise une clientèle composée de familles à revenus faibles et moyens inférieurs. Les deux bâtiments comprendront 16 logements de 2 chambres à coucher, 28 logements de 3 chambres à coucher et 4 logements de 4 chambres à coucher. Le projet comptera 14 logements qui seront réservés aux ménages qui se qualifient pour recevoir du supplément au loyer.

Le coût total de réalisation est de 4 328 504,00 \$ soit 90 177,00 \$ par logement. La subvention de base de la Société d'habitation du Québec serait de 2 233 582,00 \$ (46 533,00 \$ / logement) et la participation de la ville de Gatineau serait de 275 000,00 \$ (5 730,00 \$).

Plusieurs préoccupations sont soulevées dont l'implantation des bâtiments, l'aire d'agrément, le concept architectural, l'aménagement d'un corridor intérieur, le peu de logements subventionnés, les honoraires du GRT, l'absence de logement pour les personnes à mobilité réduite.

24. Clôture de la séance

La séance se termine à 22 h 45.